

*Le tracé prévu par l'Etat pour achever le contournement de Genève est faisable, mais mauvais.*



Le tracé de l'Etat fait pour relier le Vengeron à la douane de Thônex-Vallard un long détour, inutile, de 15 kilomètres, traverse le lac où celui-ci est profond (60 m) et rempli d'épaisses couches de vase, bouleverse des réserves naturelles (Pointe à la Bise), traverse de part en part les agglomérations densément construites de Vézenaz, de Chêne-Bourg et Thônex, zigzague à travers la campagne protégée par la loi fédérale, coûte très cher, 4,6 milliards selon l'Office fédéral des routes qui l'a étudié en détail.

*Le tracé proposé par GeReR est excellent.*



Au contraire de celui de l'Etat, le tracé de **GeReR** est très court (9 km) puisqu'il suit de près la ligne droite entre Vengeron et douane de Thônex-Vallard. Il est aussi favorable à l'équilibre des charges de trafic que celui de l'Etat. Il traverse le lac à faible profondeur (15 m), sans rencontrer de difficulté géologique notable, en respectant l'environnement naturel, traverse la colline de Cologny en tunnel profond, passe à travers Thônex sur le tracé déjà existant de la Route Blanche. Il coûte relativement peu, 2,1 milliards.

*Le tracé proposé par GeReR se prête parfaitement à une traversée ferroviaire du lac.*

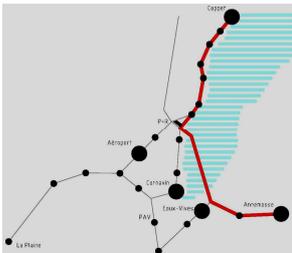


Contrairement à celui de l'Etat, le tracé de **GeReR** se prête parfaitement au rail, qui accompagne l'autoroute à travers le Lac dans un même ouvrage, puis s'en sépare pour rejoindre le CEVA à la forte courbe que celui-ci dessine juste à côté de la gare des Eaux-Vives, avec raccordements en direction de Chêne-Bourg d'une part, en direction de Champel d'autre part. Il faut rajouter 1,2 milliard pour cette traversée ferroviaire, ce qui porte le montant total de l'achèvement du contournement autoroutier et de la traversée ferroviaire du lac à 3,3 milliards.

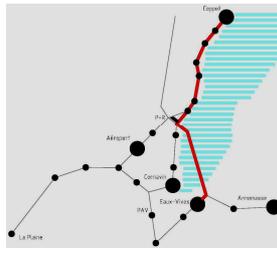
Le projet de **GeReR** coûtera 1,3 milliard de moins que ce que coûterait le projet de l'Etat, qui n'offrirait pas le rail.



*La traversée ferroviaire du lac raccourcit le temps de parcours entre côte vaudoise et rive gauche.*



Coppet – Annemasse  
Gain de temps 20'



Coppet – Eaux-Vives  
Gain de temps 17'

- 20' de moins entre Coppet-Genthod et Chêne-Bourg,
- 17' de moins entre Coppet-Genthod et Eaux-Vives,
- 12' de moins entre Coppet-Genthod et Champel.

Les nombreux pendulaires de la Côte vaudoise, parce qu'ils bénéficieront en train d'excellentes conditions de voyage, confortables, rapides et fréquentes, vers la rive gauche, recourront aux transports publics plutôt qu'à leurs voitures, réduisant la pression automobile dans tout l'environnement urbain.

**Cet atout pèsera lourd sans doute lorsque les citoyens seront appelés à se prononcer sur le contournement autoroutier de Genève.**

***Le projet de l'Etat diviserait, le projet GeReR au contraire rassemblera***

- *les tenants des transports collectifs publics et ceux du transport individuel,*
- *les tenants de discipline économique publique et ceux de politiques publiques généreuses,*
- *les tenants d'un ouvrage prestigieux (pont) et ceux de l'intégrité du paysage (tunnel).*

**GeReR - Genève Route et Rail a besoin de l'appui des citoyens pour amener l'Etat à étudier sa conception avec soin, dans un délai rapproché, pour éviter une dérive irréversible, pour si nécessaire passer à la récolte de signatures dans le cadre d'une procédure référendaire, initiative ou referendum.**

**Nous invitons ceux qui désirent soutenir notre action à nous le faire savoir. Si vous le souhaitez, précisez votre soutien par le petit mot suivant :**

*Madame, Monsieur, nous soutenons que le projet GeReR Genève Route et Rail doit être étudié par toutes les autorités compétentes, avec soin, avec diligence, et en toute objectivité.*

**Indiquez vos nom, prénom, adresse postale, si possible adresse e-Mail/courriel et N° de téléphone**

Pour ce faire

1. visitez le site : [www.gerer.ch](http://www.gerer.ch), qui propose un formulaire numérique, ou bien
2. adressez-nous un message postal, à l'adresse suivante : [Genève Route et Rail, 1233 Bernex,](#)
3. ou encore un message numérique, à l'adresse Mail/Courriel : [info@gerer.ch](mailto:info@gerer.ch).

<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Adresse postale</b>	<b>Adresse e-Mail / Courriel</b>	<b>N° téléphone</b>

**Diffusez ce flyer !**

S'il vous en faut, n'hésitez pas à demander.